



Déclaration liminaire
CTSJ du 24 juin 2022
Cour d'Appel de DOUAI

Tout d'abord, l'UNSa Services Judiciaires tient à avoir une pensée pour Madame BEUGNET, qui nous a quitté prématurément, et présente ses condoléances à sa famille et ses proches.

L'UNSa SJ avec l'ensemble de son réseau du ressort de la CA de Douai, constate des problématiques récurrentes qui se retrouvent dans de nombreuses juridictions:

- des logiciels inadaptés et l'absence d'accompagnement
- le manque d'effectif
- le manque de reconnaissance
- le défaut de communication

Les dysfonctionnements informatiques accompagnent quotidiennement tous les agents du greffe, quelque soit leur service et leur mission.

Quelles solutions sont envisagées pour y remédier?

L'UNSa SJ suggère que soit relayé auprès du Ministère la prise en compte dans Outiigref des difficultés informatiques.

Alors que certains agents arrivent en fin de contrat en juin, pour l'UNSa SJ le soutien dont a pu bénéficier les services de greffe, doit se poursuivre y compris à l'égard des équipes encadrantes qui ne sont pas épargnées.

Le manque de reconnaissance est toujours présent.

Face à l'inégalité salariale des greffiers et des directeurs principaux, l'UNSa SJ a initié des recours sur le RIFSEEP. Ce qui donne droit aux greffiers et directeurs principaux promus avant 2021 de demander une augmentation de leur IFSE à leur gestionnaire afin que leurs primes versées égales celles des nouveaux promus.

L'UNSa SJ souhaiterait connaître la réponse que vous envisagez de donner à ces demandes.

Alors qu'au plan national, durant les 5 dernières années les corps intermédiaires ont été méprisés, nous souhaiterions qu'au plan local, la parole des syndicats ne soit pas étouffée.

Force est de constater que nos craintes sont grandes :

Puisque sous la présidence des services judiciaires, le CHSCT (62) dans sa forme actuelle, met la poussière sous le tapis dès lors qu'il est question de RPS induit par le management.

Qu'en sera-t-il demain avec les CSA?

Dans les travaux de réflexion mis en place sur la SQVT, les OS souhaitaient unanimement qu'un greffier et un adjoint administratif puissent exprimer les besoins des fonctionnaires.
Comment avez-vous répondu à cette demande?

Nos inquiétudes concernant la démobilisation de nos collègues sont grandes, un nombre important de collègues sont usés.

Le taux important de vacances de postes (Tprox Trcg, CPH Lannoy, TJ Avesne) n'arrange rien.

D'autres indicateurs en témoignent : le taux d'absentéisme bien au-delà du barème national aux TJ de Douai et Boulogne, sans compter un nombre croissant de demandes de détachement ou de renseignements pris pour une éventuelle demande à venir.

Qu'envisagez-vous pour préserver la santé des agents du ressort, à qui désormais les permanences WE sont imposées, quand elles ne commencent pas dès le vendredi soir, à qui l'on impose des permanences le midi à tour de rôle dans les services, à qui il est demandé de savoir utiliser toujours plus de nouveaux logiciels qui dysfonctionnent ou sont difficiles d'application, comme chorus DT, et de s'improviser informaticien ou CLI?

Nous suggérons la mise en place de formation «sac à dos» auprès des agents des juridictions, une application uniforme des permanences sur le ressort et une réflexion sur la mise en œuvre d'un temps de travail à temps complet sur une semaine de 4 jours et demi.

Nous saluons néanmoins une mise en place étendue du télétravail et une dotation large d'ultra-portable qui ont considérablement amélioré la qualité de vie des agents utilisateurs.

Les représentants de l'UNSa SJ